

LA CFTC TISSEO, UN SYNDICAT AU SERVICE DES TRAMINOTS



Octobre 2009



<http://cftctisseo.org>



28/10/2009

CONDITIONS DE TRAVAIL TRAMWAY :



LES TM TRAMWAY :

Les prévisions de la Direction donnent environ 20% d'équipes coupées.

Ces TM seront bâtis sur la base de 35 équipes semaine, 23 équipes samedi et 16 équipes dimanche.

Commentaire CFTC : Quand on regarde l'effectif, le roulement et l'offre de service, on s'aperçoit que le conducteur polyvalent fera pratiquement du 100% tramway le dimanche. Alors que la moyenne prévue en général sera du 40% bus – 60% tramway.

ROULEMENT DE REPOS :

50 % de repos les WE, c'est meilleur que le bus, mais avec un dimanche en moins, 80% de repos dimanche au bus, 75% de repos au tramway.

LA CFTC a obtenu la suppression du RV, voir courrier CFTC du 12 octobre qui démontre que la suppression est possible, voir sur site CFTC, soit 9 jours avant la réunion sur le tramway du 21/10.

REVENDECTION CFTC SUITE AUX RÉUNIONS TRAMWAY :

Revoir les fiches de poste et les coefficients de tout le personnel concerné par le travail sur tramway.

Doubler le temps de battement, les 3 ou 4 mn prévus ne seront pas suffisantes.

Augmentation du nombre de RF accordés d'office.

Conserver sa place de titulaire de ligne.

Un DRC qui tienne compte de la polyvalence Tramway-Bus + 20 points.

Comme pour l'ouverture de la ligne B : prime d'ouverture du tramway, à l'ensemble du personnel.

LA CGT UTILISE LE LOGO CFTC A SON INSU :

Dans sa lettre ouverte datée du 22 octobre 2009, la CGT, courroie de transmission du président COPPEY, essaie de finir « UN SALE BOULOT » en s'attaquant aux DG et au DRH, par des propos, calomnieux et diffamatoires, si la CGT a des comptes politiques à régler avec les 2 Directeurs qu'elle le fasse ouvertement, mais surtout sans utiliser les logos syndicaux des autres, sans autorisation.

PROJET D'ACCORD SUR LES ASTREINTES :

Un projet d'accord acceptable pour tous, a pu être proposé aux partenaires sociaux.

DETAILS DE L'ACCORD :

Revalorisation du point d'astreinte :

De 2,13 € porté à 2,45 € soit + 15 %.

Pour chaque semaine d'astreinte 3h30 seront payés ou récupérés.

Exemple d'un agent faisant 88 heures d'astreintes dans la semaine percevait :

Avant la proposition, 187 €

Avec le nouvel accord : 266 €

Soit une augmentation par semaine de 42% ce qui donne 79 € d'augmentation par semaine.

Pour la CFTC c'est une proposition correcte, Il a été signé le 27 octobre, MAJORITAIREMENT par SUD et la CFTC.

Il faudrait que la Direction pense maintenant à régler le passif qu'elle a avec d'autres catégories : Administratifs, agents reclassés, prime d'indice conducteur, agents des méthodes métro, RCV et REC.



Syndiqués CFTC, l'agenda 2010, ainsi que le stylo CFTC sont à votre disposition, Si on ne vous les a pas remis, demandez les aux militants.
Stylo avec adresse du site CFTC + N° téléphone du syndicat.



HISTORIQUE SUR LES FAUX INDICES :

La CFTC découvre le **02/09/2009**, que la Direction utilise depuis plusieurs années des faux indices pour calculer la moyenne des TM.

Courriers du 07/09/2009 CFTC, réponse DG à la CFTC 14/09/09

Nous alertons **par tract CFTC du 15/09/2009**, l'ensemble des traminots (syndicats et personnel), seul SUD, accepte de faire l'action commune avec la CFTC.

L'ACTION COMMUNE CFTC-SUD DÉBUTE LE 17/09/2009.

Nous déposons une demande de négociation commune (17/09/2009) et sortons un tract.

Le 21/09, la Direction s'engage à calculer les vrais indices, qu'elle nous remet le 14 octobre 2009.

La Direction s'engage à utiliser ces nouveaux VRAIS indices, à chaque changement de TM, pour que l'ensemble des TM soit revus corrigés avant le 4 janvier 2010.

Elle s'engage aussi à refaire les TM des lignes 3 – 14 – 65 – 05A – 15 – 29 – 61 – 04A – RNA et COU, ou il y a dépassement des 7heures, au 4 janvier.

Premier TM revu et corrigé sur la ligne 19, par une baisse du temps de travail :

TM vacances : 6 courses en moins.

TM semaine : la moyenne des 17 équipes semaine passe de 6h59mn 42 s à 6h58mn49s.

La moyenne générale passant sous la barre des 7h00. **Ouf !!!** On va moins se fatiguer, grâce à la CFTC courrier du 17/09/09

PRÉJUDICE SUBIT PAR TOUS LES CONDUCTEURS :

1° Préjudice : La différence entre les FAUX et les VRAIS indicent permettait à la DG de faire travailler « EN PLUS » les conducteurs de plusieurs minutes, sur les TM samedi – vacances et dimanche.

2° Préjudice : De nombreux TM dépassent les 7h de moyenne générale.

3° Préjudice : Les dépassements des TM vacances n'étaient pas comptabilisés en été car l'indice était de « 0 ».

4° Préjudice : La Direction transfère que dans un sens, elle baisse le temps de travail en TM semaine, pour le reporter multiplié par les indices en TM vacances – samedi et dimanche.

Elle économise ainsi des conducteurs et de l'argent, car elle paie ce temps reporté sur les WE au tarif semaine, sans prendre en compte les primes samedi et Dimanche.

CES PREJUDICES DOIVENT ETRE REPARES ET COMPENSES :

Si l'action CFTC-SUD a permis de rétablir les vrais indices, ainsi qu'une date butoir pour l'application des nouveaux indices sur tous les TM.

Nous n'en avons pas encore fini avec la Direction, sur les compensations.

ENSEMBLE CFTC-SUD, NOUS AVONS 100% DE CHANCES D'OBTENIR NOS REVENDICATIONS.

Première revendication :

Une prime d'indice mensuelle ou par trimestre, doit être versée aux conducteurs qui sont les seuls à subir ces transferts de temps vers les WE et vacances. **La**

Direction souhaite en discuter début 2010.

Deuxième revendication :

Une prime de réparation, pour les préjudices subit pendant des années.



« Je regarde régulièrement le site CFTC, <http://cftctisseo.org> je suis au courant de toutes les infos en temps réel ».
« Ce qui est bien avec la CFTC, : quand elle obtient des avancées pour les traminots, elle met toutes les preuves sur son site »

Voir page « info »

Même page les « archives ».

Même page « avancées CFTC »

Page tract.